

**REGLEMENT DU 6<sup>eme</sup> CHALLENGE DE TENNIS DE TABLE PIERRE  
LAMARRE ENTENTE BLACONS CREST TENNIS DE TABLE  
Dimanche 15 septembre 2019**

Le 6<sup>eme</sup> Challenge Pierre LAMARRE de tennis de table, en mémoire au joueur éponyme de l'EBCTT, insuffisant rénal et brutalement disparu en 2013, aura lieu le dimanche 15 septembre 2019 à partir de 9H00 au gymnase SOUBEYRAN de Crest (26).

### **Article 1 : Les participants**

Ouvert à tous les passionnés de tennis de table, joueurs en loisir, compétiteurs, jeunes à partir de 7 ans, adultes féminins et masculins, cet événement unique en Val de Drôme doit permettre à chacun de partager un moment convivial autour de la « petite balle ».

Aucun certificat médical n'est requis par les organisateurs. Chaque participant doit être toutefois en bonne santé physique pour pratiquer le tennis de table. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou incident découlant d'un problème de santé.

### **Article 2 : Horaires et Tableaux**

TABLEAUX	DESIGNATION	Début des parties (pointage 30mn avant)
A	Jeunes loisir de 7 à 11 ans inclus (filles et garçons)	10H00
B	Jeunes loisir de 12 à 16 ans inclus (filles et garçons)	10H00
C	Adultes masculins loisir	11H00
D	Compétiteurs (jeunes, féminines et masculins)	9H00
E	Adultes féminins loisir	11H00
F	Doubles adultes <i>les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter ce tableau</i>	14H00

Les joueurs devront se présenter au minimum 30 mn avant le début des parties de leur tableau.

Les joueurs absents 10 min après l'appel de leur nom seront automatiquement éliminés du tableau concerné.

Les organisateurs se réservent le droit d'adapter ou d'annuler un tableau en cas de nombre de participants insuffisant.

### **Article 3: Les inscriptions**

Le montant de l'inscription à un tableau est fixé à 7 euros.

Une partie de la recette des inscriptions sera reversée à la FNAIR (Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux)

Les participants devront se préinscrivent de préférence par email à : [contact@ebcctt.fr](mailto:contact@ebcctt.fr) en précisant leurs noms et prénoms et le tableau auquel ils s'inscrivent (pour les doubles, les inscriptions seront prises le jour du challenge).

Les inscriptions peuvent éventuellement être prises par téléphone au 06.87.21.12.52.

Il sera toujours possible de s'inscrire le jour même du tournoi dans la limite des places disponibles.

#### **Article 4: Parties et arbitrage :**

Les joueurs s'auto arbitrent selon les règles usuelles du tennis de table.

Les joueurs sont priés de vérifier la feuille d'arbitrage avant de quitter l'aire de jeu.

#### **Article 5 : Récompenses :**

Des coupes et médailles récompenseront les meilleurs de chaque tableau.

#### **Article 6 : Points et classements**

Compte tenu du statut de challenge, les résultats ne seront pas remontés à la FFTT, même pour le tableau compétiteurs.

#### **Article 7 : Renseignements**

Renseignements possibles auprès de :

Guillaume MANEN au 06.63.09.35.05.

[contact@ebcctt.fr](mailto:contact@ebcctt.fr)

#### **Article 8 : Tenue**

Chaque joueur devra se munir de chaussures de sport propres et amener sa raquette (pas de prêt par le club).

Il est interdit de boire ou manger sur l'aire de jeu.

Une buvette (boissons, sandwiches, pizzas, gâteaux,...) sera tenue par l'EBCTT durant toute la journée.

#### **Article 9 : Vol et pertes**

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol au cours du Challenge.

#### **Article 10 : Droit à l'image**

Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Challenge Pierre Lamarre ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

#### **Article 11 : Engagement**

Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.